

La Défense, le 20 janvier 2012

Communication externe

Société Générale annonce la composition de son nouveau panel de cabinets d'avocats sélectionnés pour couvrir les besoins juridiques liés aux activités du Groupe en France.

Ce nouveau panel, en vigueur au 1^{er} janvier 2012, complète le panel international constitué en décembre 2011 et est composé comme suit (par ordre alphabétique) :

Cabinets généralistes :

- CMS Francis Lefebvre
- De Pardieu Brocas Maffei
- Kramer Levin Naftalis & Frankel
- Linklaters
- White & Case

Cabinets spécialistes :

- Capstan (droit social)
- Flichy Grangé Avocats (droit social)
- Sarrau Thomas Couderc (droit fiscal)
- Skadden Arps Slate Meagher & Flom LLP (corporate M&A)

Les cabinets d'avocats assistant le Groupe Société Générale dans la gestion des contentieux exceptionnels figurent sur le panel des cabinets d'avocats contentieux du Groupe et sont (par ordre alphabétique) :

- Lussan
- Reinhart Marville Torre
- Veil Jourde.

Gérard GARDELLA
Directeur Juridique Groupe

Contacts :

- Olivia Brunet de Viry – olivia.brunet@socgen.com
- David Bourdon – david.bourdon@socgen.com